

exécutèrent d'ailleurs en peu d'années, ne faisant pas cas du traité d'alliance qu'ils avaient conclu pour 13 ou 15 ans et par lequel ils s'engageaient à ne plus recommencer les hostilités. Or, les deux parties adversaires s'accusaient réciproquement de l'inobservance du traité. Pendant huit années ils s'étaient mutuellement soupçonnés et avaient temporisé par une fausse politique. Nos compatriotes comptaient toujours sur les lents secours et les belles promesses du pape. Cela dura jusqu'en 1330 ou 1331, époque où l'hostilité des Egyptiens se manifesta tout entière⁵⁷⁵, puis éclatèrent des troubles, dont nous ignorons les causes, et en même temps des querelles entre les Arméniens et les Vénitiens. On rapporte que les Arméniens avaient coupé les poignets à un certain *Pietro Pizzolo*, pour avoir aidé un de ses compatriotes, nommé *Marco Contarini*, à s'évader de la prison, où il était enfermé pour dettes. Le Sénat de Venise envoya des ambassadeurs pour engager le roi à rétablir la bonne harmonie entre les Arméniens et les Vénitiens. Les deux peuples se réconcilièrent enfin, et Léon IV accorda un nouveau privilège aux Vénitiens, le 10 novembre, 1333.

Un autre chroniqueur dit qu'en 1331, Ayas et son port retombèrent au pouvoir des Egyptiens, mais il confond ce fait avec le premier. On assure que les Arméniens firent de fréquents appels et adressèrent de nombreuses lettres aux peuples d'Occident, pour demander leur appui. Selon quelques historiens, Léon lui-même se serait rendu auprès de Philippe de Valois, roi de France, dont il reçut un subside de 10,000 florins, pour la reconstruction des forteresses d'Ayas. Je ne crois pas que Léon se soit rendu en personne à la cour de France, mais il dut y mander des ambassadeurs recommandés par le pape Jean, à ce dernier roi. C'est ce que nous atteste une lettre que le pape écrivit à Léon, le 16 août 1332. Les ambassadeurs étaient arrivés à Paris deux mois auparavant; car Philippe prescrivit à son trésorier le 11 juin, de leur accorder la somme de dix mille pièces d'or⁵⁷⁶, somme qui serait consignée au roi d'Arménie dans le cours de trois ans, en raison de deux acomptes dans l'année.

⁵⁷⁵ Sur ces entrefaites, c'est-à-dire pendant les années 1330 et 1331, quelques historiens de l'occident disent que les Arméniens déployèrent un courage extraordinaire et qu'ils tuèrent presque cinquante-huit mille Egyptiens, et qu'eux ne perdirent que sept hommes!— (*Art de vérifier les Dates*).

⁵⁷⁶ «PHILIPPES par la grâce de Dieu, roy de France, à nos amés et f'éaus les gens de nos Comptes et nos Tresoriers à Paris, salut et dilection.— Pour ce que nostre très chier cousin le ROY